Papiers et emballages TOUS AU TRI !

DANS LA POUBELLE JAUNE

PAS DE SACS OPAQUES ET D'EMBALLAGES EMBOITÉS





VALTOM · AMBERT LIVRADOIS FOREZ + clermont auvergne métropole · SBA · SICTOM des Combrailles · SICTOM des Couzes · SICTOM Issoire/Brioude · SMCTOM · SYDEM · Thiers Dore et Montagne

SBA

Le tri, un petit geste qui fait toute la différence !

Trier ses déchets, c'est bien. Bien les trier, c'est encore mieux ! Chaque geste compte pour favoriser le recyclage, préserver les ressources naturelles et limiter les coûts de traitement des déchets.

La bonne règle à retenir : tous les emballages et les papiers se déposent dans la poubelle jaune ou la colonne jaune.

Vous pouvez notamment y mettre les bouteilles, flacons, pots, barquettes, films et sachets en plastique, les canettes, boîtes de conserve, aérosols, emballages en carton, briques alimentaires, journaux, magazines et courriers.

Mais attention, quelques erreurs peuvent perturber le fonctionnement du centre de tri et empêcher le recyclage de certains emballages.

Les 6 bons réflexes à adopter :

- Déposez vos emballages et papiers **en vrac**, jamais dans un sac fermé, même transparent.
- Ne les emboîtez pas les uns dans les autres : chaque emballage doit être identifiable.
- Videz bien les emballages, mais inutile de les laver.
- Séparez les différents matériaux (par exemple, la barquette plastique de son étui en carton).
- Revissez les bouchons sur les bouteilles et les flacons.
- Ne déchirez pas les papiers en petits morceaux.

Pourquoi éviter les sacs opaques et les emballages emboîtés ?

Au centre de tri, des équipements mécaniques et optiques reconnaissent les emballages selon leur forme et leur matière. Lorsqu'un emballage en cache un autre, ou lorsqu'il est enfermé dans un sac opaque, il risque de ne pas être correctement identifié et orienté vers la bonne filière de recyclage.

Le bon réflexe : dans la poubelle jaune, les emballages doivent être déposés directement, en vrac et bien séparés les uns des autres.

En adoptant ces gestes simples, chacun contribue à améliorer le recyclage et à préserver les ressources de notre territoire.

Une question sur le tri ? Retrouvez tous les conseils sur www.sba63.fr.